

Témoignage

Nouvel accès au titre de conseiller en orientation professionnelle

Un passage de témoin entre générations s'annonce dans le conseil en orientation. Afin d'éviter une pénurie de personnel, une procédure de validation des acquis a été mise au point pour permettre de recruter également des professionnels de domaines proches.

Par Daniel Fleischmann

— Lorsque Sigrid Weber entreprend ses études de psychologie il y a dix ans à l'ancienne Haute école de psychologie appliquée de Zurich, elle choisit parmi les trois filières d'approfondissement possibles la psychologie du travail et des organisations. Même si elle fréquente 80% des cours en compagnie de futurs conseillers en orientation professionnelle, universitaire et de carrière, elle ne fait qu'effleurer des thèmes tels que les théories de la carrière, le diagnostic appliqué au choix professionnel ou encore le système de formation professionnelle.

Psychologue diplômée, Sigrid Weber travaille aujourd'hui dans un service d'orientation professionnelle. Active depuis trois ans et demi dans le conseil en orientation professionnelle et de carrière, comme on peut le lire sur sa carte de visite, elle se sent à la hauteur de sa tâche

— pour laquelle elle ne possède cependant pas le titre adéquat. Sigrid Weber a d'ailleurs déjà pâti de cette situation: «Avant d'être engagée à Schiers, j'avais postulé dans un nombre inimaginable d'autres services d'orientation et toujours reçu en réponse que ma formation ne suffisait pas.»

Etudes postgrades trop chères

Cette spécialiste âgée aujourd'hui de 46 ans avait alors cherché une possibilité de rattrapage pour obtenir le titre de «conseillère diplômée en orientation professionnelle, universitaire et de carrière». Elle a bien trouvé une formation postgrade, mais coûtant 24000 francs. Même en étant déchargée des contenus étudiés auparavant, elle n'aurait pas pu obtenir de réduction du coût des études. Le projet pilote de validation des acquis mené par

le Centre suisse de services Formation professionnelle | orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO), a été nettement moins onéreux: la procédure coûte 4500 francs, auxquels s'ajoutent le cas échéant une taxe pour l'évaluation d'un dossier complémentaire (de 750 à 2250 francs). Sigrid Weber répondait aux critères formels d'entrée en matière: elle disposait d'un titre de niveau tertiaire A, de même que d'une expérience de deux ans en tant que conseillère en orientation professionnelle (maintenant, trois ans sont demandés) et de trois autres années en tant que collaboratrice dans l'entreprise de son mari. Elle commence à rédiger son «Dossier de compétences en orientation professionnelle, universitaire et de carrière» pendant l'hiver 2008/2009.

Onze autres personnes entament ce processus à la même époque. Il ne s'agit pas seulement de psychologues diplômés, mais aussi de représentants d'autres secteurs professionnels aptes à s'engager dans le conseil en orientation (p. ex. RH, travail social, pédagogie). La référence principale pour l'évaluation des compétences est le profil de qualification tiré du «Profil professionnel Conseiller-ère en orientation professionnelle, universitaire et de carrière», qui désigne treize secteurs de compétences opérationnelles (cf. encadré). La démonstration des compétences acquises s'appuie sur ces chapitres – à travers la description des activités quotidiennes dans la profession, les indications sur les formations formelles et les copies des attestations correspondantes.



Sigrid Weber: «En démontrant mes propres compétences, je suis devenue encore plus consciente de tout ce que je sais faire. Cela renforce ma propre identité professionnelle.»

Exemple: pour documenter le domaine de compétence «Représenter l'orientation» (domaine de compétence I), Sigrid Weber présente un projet de jeu de piste «Marché des choix professionnels» qu'elle avait développé avec deux collègues. Pour étayer certaines compétences nommées dans le chapitre «Compétences sociales et personnelles» (domaine de compétence M), elle met en avant son travail de mère de trois enfants. Elle présente sa «Flexibilité et capacité d'adaptation», une compétence partielle du secteur M, en évoquant ses souvenirs de mère et femme au foyer qui doit en même temps préparer le repas et soigner l'un de ses enfants qui vient de s'écorcher les genoux.

Expérience positive

Les douze candidats ont maintenant terminé le processus de validation. Une évaluation indépendante révèle qu'ils considèrent les expériences vécues comme très positives. Sept des douze candidats ont déjà obtenu leur diplôme. Sigrid Weber doit encore faire preuve d'un peu de patience: elle n'a pas assez bien démontré qu'elle disposait de l'expérience suffisante dans le domaine E «Animer une séance».

«Ce refus m'a tout d'abord fâchée, raconte Sigrid Weber. Mais après coup, j'ai dû admettre que j'avais effectivement traité ce domaine E trop superficiellement.» Elle aborde ainsi un point très important du procédé: il ne suffit pas de décrire et de documenter des situations ou des attestations de compétences, il faut aussi commenter ces situations et les discuter en lien avec d'autres possibilités d'intervention. Le guide à l'usage des candidats à la validation des acquis le précise clairement; il demande de justifier l'acquisition des compétences opérationnelles en soumettant ses propres activités à une analyse critique et en indiquant les ressources et aptitudes mobilisées, ainsi que les théories et modèles utilisés.

Treize secteurs de compétences opérationnelles

Compétences fondamentales

- A Conseiller
- B Mener un entretien
- C Diagnostiquer / Evaluer
- D Informer (usagers)
- E Animer une séance

Compétences complémentaires

- F Accompagner / Coacher
- G Concevoir et proposer des modules de formation et d'approfondissement
- H Faire de la recherche
- I Représenter l'orientation
- J Conduire un projet

Compétences complémentaires

- K Travailler en réseau
- L Assurer la qualité

Compétences sociales et personnelles

- M Démontrer ses compétences sociales et personnelles

Les treize domaines de compétences constituent la base de référence pour la validation des acquis dans le conseil en orientation professionnelle, universitaire et de carrière. Chacun d'entre eux fait l'objet de descriptifs détaillés. Les domaines sont divisés en quatre à quinze compétences opérationnelles. Les cinq compétences fondamentales doivent être démontrées intégralement. Dans le cas des compétences complémentaires, elles doivent être démontrées pour trois des cinq domaines de compétences opérationnelles. D'autres conditions de réussite définissent le nombre minimal des compétences à confirmer.

Les documents concernant la validation peuvent être téléchargés sur le site www.csfo.ch/validation.

Les modalités d'évaluation

L'évaluation du dossier incombe dans un premier temps à une équipe de deux experts. Sa tâche est d'examiner la plausibilité du contenu et si nécessaire de clarifier les lacunes lors d'un entretien oral. «Cet entretien dure une heure et demie. Je ne l'ai pas perçu comme un examen, mais comme une visite», se souvient Sigrid Weber. Puis le rapport d'expert est envoyé aux organes régionaux de validation, qui eux font suivre ce rapport à l'OFFT en confirmant les acquis mentionnés. Seul ce dernier a la compétence de décerner le titre protégé de «conseiller-ère diplômé-e en orientation professionnelle, universitaire et de carrière».

Pour obtenir le diplôme malgré le refus, Sigrid Weber peut acquérir une «formation complémentaire». Diverses possibilités lui sont offertes, comme suivre

une formation théorique, rédiger un travail, suivre un stage professionnel ou demander une supervision. Mais pour elle, le problème se résout presque tout seul: avant même le début du procédé de validation, elle a commencé une formation en supervision & coaching (Egis) incluant aussi l'animation de groupe. Cette formation terminée, elle pourra ajouter les compétences acquises pour pallier la lacune mentionnée lors de la première procédure et demander une nouvelle évaluation. Elle conclut: «Je trouve la procédure de validation excellente. Elle permet de démontrer son aptitude à la profession de façon pragmatique – mais pas bâclée.» –